

Registre des activités de traitements de données personnelles de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

Responsable de traitement Préfet de Saint-Pierre-et Miquelon
Coordonnées Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon
 Place du Lieutenant-Colonel Pigeaud
 BP 4200 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Délégué à la protection des données

 le délégué ministériel à la protection des
données

Coordonnées

 M. le délégué ministériel à la protection des
données

Ministère de l'Intérieur

Place Beauvau, 75800 Paris

delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr

Table des matières

Activité n° 1 : Représentation de l'État.....	3
Activité n° 2 : Ordre public et sécurité.....	6
Activité n° 3 : Polices administratives.....	9
Activité n° 4 : Réglementation générale, associations et fondations.....	12
Activité n° 5 : Communication.....	15
Activité n° 6 : Sécurité routière.....	18
Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises.....	20
Activité n° 8 : Qualité, accueil et performance.....	22
Activité 9 : Gestion des ressources humaines.....	24
Activité 10 : Gestion de l'action sociale.....	28
Activité 11 : Santé et médecine de prévention.....	30
Activité 12 : Systèmes d'informations et de communication.....	33
Activité 13 : Finances, immobilier, logistique.....	35
Activité 14 : Étrangers.....	38
Activité 15 : Élections.....	40
Activité 16 : Coordination des politiques publiques.....	43
Activité 17 : Expertise ressources titres.....	46
Activité 18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques.....	48
Activité 19 : Politique environnementale.....	50
Activité 20 : Versement de subventions.....	53
Activité 21 : Habilitation des agents spéciaux d'assurance.....	55

Registre des activités de traitements de données personnelles de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

Activité n° 1 : Représentation de l'État

Finalités	
Finalité 1	Gestion des affaires réservées
Finalité 2	Traitement et suivi des interventions
Finalité 3	Distinctions honorifiques
Finalité 4	Relations avec les élus du département
Finalité 5	Protocole, déplacements et cérémonies offici
Finalité 6	Relations avec la société civile (monde économique, associatif, médias, représentants du culte, etc.)
Bases de licéité	
RGPD	OUI Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées	
	Élus
	Usagers
	Responsables d'organismes publics ou privés
	Membres de la société civile
	Agents de l'État
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Photos
	Selon les besoins (dossiers de décorations, relations avec les élus ou les associations...), données dites sensibles : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Éléments relatifs à la vie personnelle
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Selon les besoins (dossiers de décorations...) : Infractions et condamnations
	Informations diverses transmises par l'utilisateur
	Historique des demandes et des échanges
Catégories de destinataires	
	Services en charge du traitement
	Autres services / a organismes (a administrations, services de police et de gendarmerie, gouvernement, Présidence de la république, Grande chancellerie de la Légion d'honn
	« Personnes concernées »
Existenc transferts de données hors UE	
	Non

Durée conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 2 : Ordre public et sécurité

Finalités	
Finalité 1	Manifestations sur la voie publique et grands rassemblements
Finalité 2	Hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement
Finalité 3	Gens du voyage
Finalité 4	Enquêtes administratives
Finalité 5	Prévention de la délinquance et de la radicalisation
Finalité 6	Concours de la force publique
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Oui (lutte contre la radicalisation)
Fondements juridiques	
	d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Patients (personnes présentant une menace à l'ordre public)
Catégories de	

données traitées	
	Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, immatriculation des véhicules
	Photo
	Vie personnelle (éléments relatifs à la famille de la personne intéressée)
	Données sensibles : santé (personnes hospitalisées sous contrainte), potentiellement tout type de données sensibles (notamment pour les déclarations de manifestations selon leur objet)
	Données d'infractions et condamnations pénales
	Données de localisation (lieu de déplacement des patients lors des sorties ou programme de soins, itinéraire parcouru pour les manifestations, lieu de stationnement de caravanes)
	Données relatives aux enquêtes (objet de la demande, synthèse de l'enquête, avis rendu)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements et direction du cabinet
	Forces de l'ordre
	Autres administrations (ARS, hôpitaux psychiatriques, mairies, communautés d'agglomération, service départemental d'incendie et de secours) / tribunaux
	Service national des enquêtes administratives de sécurité
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	

Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 3 : Polices administratives

Finalités	
Finalité 1	Vidéoprotection
Finalité 2	Armes, explosifs, activités pyrotechniques et artificiers
Finalité 3	Réglementation aérienne
Finalité 4	Débites de boissons et établissements assimilés
Finalité 5	Activités privées de surveillance et de gardiennage ; gardes particuliers
Finalité 6	Polices municipales
Finalité 7	Sûreté aéroportuaire et portuaire
Finalité 8	Manifestations sportives
Finalité 9	Activités de chasse et de pêche
Finalité 10	Chiens dangereux
Finalité 11	Convoyeurs de fonds
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Professionnels

	Candidats (activités privées de sécurité, policiers municipaux, agents de sû
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées person et professionn
	Vie professionnelle (nom de l'employeur, SIRET, caractéristiques de l'arme, prestation de serment, n° de carte et date de délivrance pour les déten d'armes, injonction préfectorale et notification de la décision du préfet pour les interdictions de détention d'armes, type de licence et horaire de fermeture pour les débits de boissons, résultats d'enquêtes administratives –favorable/défavorable–menées comme pour la sûreté aéroportuaire)
	Données sur la manifestation sportive projetée et les activités en lien avec les réglementations aériennes survol de drones, lâcher de ballon (date, horaire, parcours ou lieu, nombre de personnes attendues)
	Données concernant les débits de boissons (type de licence, horaire de fermeture, fermeture définitive ou cession du fonds de commerce)
	Données sensibles : santé (aptitude médicale pour le port d'armes par les policiers municipaux et les convoyeurs)
	Données relatives aux infractions et aux condamnations
	Données de localisation (pour les carrières d'où proviennent les artifices, lieu faisant l'objet de la vidéoprotection ou lieu d'utilisation projetée pour les explosifs)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
	Membres de la commission départementale de

	vidéoprotection
	Forces de l'ordre, autorité judiciaire
	Autres administrations (ARS, mairies)
	Formateurs (chiens dangereux)
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 4 : Réglementation générale, associations et fondations

Finalités	
Finalité 1	Législation funéraire (le RGPD ne concerne pas les personnes décédées)
Finalité 2	Économie : déclarations des foires, vide-greniers et salons, délivrance du titre de maître-restaurateur, délivrance de l'agrément aux sociétés de domiciliation d'entreprise, revendeurs d'objets mobiliers
Finalité 3	Service national (recensement)- Suivi des demandes d'option des jeunes binationaux pour le service national
Finalité 4	Associations
Finalité 5	Fondations
Finalité 6	Tourisme : offices de tourisme, carte de guide conférencier
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes	

concernées	
	Usagers/ déclarants
	Membres des associations/fondations
	Professionnels (gérants d'entreprises)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées person et professionnelles, CNI
	Vie personnelle (situation familiale, nationalité)
	Vie professionnelle (fonction, poste occupé, de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les CV, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative)
	Éléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
	Données de localisation (adresse de l'évènement)
	Condamnations pénales ou infractions (casier judiciaire pour les opérateurs funéraires)
	Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sex (pour les associations et les fondations)
Catégories de destinataires	
	Services internes en charge des traitements
	Forces de l'ordre
	Administrations (mairies, hôpitaux, offices du tourisme), Atout France, Autorité judiciaire
	Maisons de retraite
	Représentants des associations et fondations
	Citoyens
Existenc	

transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 5 : Communication

Finalités	
Finalité 1	Gestion du site internet de la Préfecture
Finalité 2	Gestion des comptes du Préfet sur les réseaux sociaux
Finalité 3	Rédaction de lettres d'informations (gestion des abonnés)
Finalité 4	Communication de crise
Finalité 5	Relations avec la presse
Finalité 6	Établissement de statistiques
Bases de licéité	
RGPD	OUI Article 6 1 (e) (missions d'information générale du public et de gestion des crises) et (f) (connaître le lectorat de ses publications pour mieux cibler ses actualités)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Particuliers
	Professionnels
Catégories de données traitées	

	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle (dans le cadre des messages par la préfecture, si la personne qui écrit en fait état)
	Vie professionnelle (employeurs) (dans le cadre des relations avec la presse ou si ça a été communiqué dans le formulaire de contact)
	Photos
	Potentiellement, données dites sensibles en fonction de la nature des contenus publiés sur internet ou des éléments portés à la connaissance de l'administration par la personne qui remplit le formulaire de contact : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Données numériques (ex : adresse IP)
Catégories de destinataires	
	Service communication
	Cabinet du Préfet
	Autres administrations du département
	Ministères (dont cabinets)
	Internautes (pour les publications)
Existenc transferts de données hors UE	
	Oui (réseaux sociaux situés notamment aux États-Unis et en Chine)
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre

	conformément à la politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 6 : Sécurité routière

Finalités	
Finalité 1	Gestion des professions réglementées (Taxis, VTC, fourrières, auto-écoles, dépanneurs autoroutiers, centres de sensibilisation à la sécurité routière, etc.)
Finalité 2	Police administrative (suspension du permis de conduire, commissions médicales, récupération de points, etc.)
Finalité 3	Accidentologie
Bases de licéité	
RGPD	OUI Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Gérants d'entreprises
	Chauffeurs professionnels
	Professionnels de santé
	Automobilistes particuliers
	Membres d'associations
Catégories de données traitées	

	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Informations d'ordre économique et financiers
	Données concernant des infractions et des condamnations
	Données dites sensibles : santé
	Éléments relatifs à la vie personn
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
Catégories de destinataires	
	Service en charge de la sécurité routière
	Forces de l'ordre
	Agents du Conseil départemental
	Autorités judiciaires
	Personnels des chambres des métiers et de l'artisanat
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises

Finalités	
Finalité 1	Annuaire opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 5	Agrément des associations
Finalité 6	ERP
Finalité 7	Gestion des habilitations
Bases de licéité	
RGPD	Oui 6 1
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Professionnels
	Membres des jurys, conseils et commissions
	Usagers (candidats)
	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS, etc.)
Catégories de	

données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Éléments d'ordre économique et financier
Catégories de destinataires	
	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Service en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes, etc.)
	Ministère de l'Intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité n° 8 : Qualité, accueil et performance

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique, standard)
Bases de licéité	
RGPD	Oui 6 1(f) qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Agents
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Retours qualité
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
Existenc transferts de données hors UE	

	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 1 : Gestion des ressources humaines

Finalités	
Finalité 1	Processus de recrutement des contractuels, des apprentis et des stagiaires
Finalité 2	Gestion administrative des agents
Finalité 3	Gestion de la campagne des entretiens annuels professionnels
Finalité 4	Gestion des avancements et des mobilités
Finalité 5	Entretiens menés par le conseiller mobilité carrière et réalisation des bilans de compétence
Finalité 6	Suivi des absences
Finalité 7	Gestion de la paye (traitements, primes, astreintes, GIPA, etc.)
Finalité 8	Mise en œuvre de la formation des agents (besoins en formation et formations suivies, suivi du compte personnel de formation, etc.)
Finalité 9	Organisation des élections professionn
Finalité 10	Gestion du de travail (temps partiel, interventions, heures supplémentaires, et organisation du travail
Finalité 11	Gestion relative aux demandes des comptes épargne temps des agents
Finalité 12	Gestion du dispositif de télétravail
Finalité 13	Pilotage de la masse salariale, suivi des effectifs et réalisation de statistiques
Finalité 14	Mise en œuvre du dialogue social
Finalité 15	Gestion des procédures disciplinaires
Finalité 16	Gestion des agents partant à la retraite
Finalité 17	Gestion et diffusion des plannings de présence, d'organigrammes
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 (1) c

	<p>le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels) - Décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 (formation) - Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) - Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature - Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration) - Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation) <p>Pour les a finalités, la base juridique est l'article 6 (1) f du</p> <p>RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)</p>
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	<ul style="list-style-type: none"> - Code général de la fonction publique - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels) - Décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 (formation) - Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) - Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature

	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration) - Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation) - Convention de délégation de gestion (paies)
Catégories de personnes concernées	
	Candidats à un poste de contra
	Agents titulaires et contractuels
	Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter
	Stagiaires et apprentis
	Prestataires de service (formation)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées personnell et professionnelles, photos
	Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)
	Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service, etc.)
	Éléments d'ordre économique et financier (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, rémunération versée dont montant des primes, heures supplémentaires, imputations budgétaires, etc.)
	Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires
	Éléments contenus dans le dossier de contentieux
	Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)
	NIR (selon le droit social)
Catégories de	

destinataires	
	Services en charge des traitements
	Représentants du personnel
	Agents du Ministère (DRH)
	Agents de la direction régionale des finances publiques
	Personnes concernées
	Hiérarchie de l'agent
	Prestataires de service
	DINUM (annuaire Maia)
	La Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
	Conservation des données du dossier individuel en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support informatique Conservation d'une durée de 2 ans s'agissant des candidatures spontanées
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 1 : Gestion de l'action sociale

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'évènement annuel « arbre de Noël »
Finalité 2	Versement de prestations sociales et diverses aides
Finalité 3	Gestion des actions d'initiative locale
Finalité 4	Gestion et suivi de la dotation handicap
Finalité 5	Gestion des offres et des aides aux loisirs
Finalité 6	Restauration
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 (1) f: le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (en référence à l'article L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Membres de la famille de l'agent
	Prestataires externes
Catégories de données traitées	
	Coordonnées personnelles et professionn
	Vie personnelle (situation familiale, composition du

	foyer, date de naissance des enfants, livret de famille)
	Vie professionnelle (statut, catégorie, ministère d'appartenance, grade, corps, dénomination sociale du fournisseur)
	Informations d'ordre économique et financier (ressources financières, RIB, avis d'imposition, attestation de versement d'allocations familiales, décision de versement par la préfecture avec montant, indice majoré)
	Données sensibles selon les dossiers : santé (handicap) et justificatifs (décisions MTA)
Catégories de destinataires	
	Service d'action sociale
	Le service en charge des finances pour le paiement
	DRFIP
	Prestataires de services participant à la réalisation des actions sociales (loisirs, restauration)
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 11 : Santé et médecine de prévention

Finalités	
Finalité 1	Gestion des accidents de travail
Finalité 2	Gestion des visites médicales
Finalité 3	Instructions sur les aménagements de poste
Finalité 4	Suivi de la santé au travail – risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)
Finalité 5	Suivi des agents en congé longue maladie, en congé longue durée, en temps partiel thérapeutique,
Finalité 6	Suivi des vaccinations
Finalité 7	Suivi du recensement des agents reconnus travailleurs handicapés
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 (1) c du RGPD – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l’État)	Non
Fondements juridiques	
	Notamment : Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Équipe médicale

Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle
	Vie professionnelle (grade, carrière, date d'entrée dans l'administration, etc.).
	Données de localisation (secteur géographique de compétence du médecin)
	Informations d'ordre économique et financier (taux de rémunération, RIB)
	Données sensibles : santé (état de santé, rqth, récapitulatif des arrêts de travail, date accident, date arrêt, rechute, date rapport, date arrêté, date reprise, date de consolidation, avis du médecin de prévention ou de la commission de réforme, soins dispensés, informations sur les vaccinations précédentes) et justificatifs (certificats médicaux,
	NIR
Catégories de destinataires	
	Services en charge du traitement
	Médecin de prévention
	Membres du conseil médical
	Médecin expert agréé
	Membres du comité social d'administration
	L'assistante de service social
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
	Données du dossier individuel conservées selon durées prévues à l'arrêté du 21 décembre 2012

	relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 12 : Systèmes d'informations et de communication

Finalités	
Finalité 1	Gestion des annuaires téléphoniques et numériques
Finalité 2	Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des listes de diffusion
Finalité 3	Gestion des comptes Orion –suivi de l'accès à internet
Finalité 4	Inventaire des matériels informatiques et télécoms mis à la disposition des agents
Finalité 5	Organisation des astreintes techniques au STSIC
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 (1) f du RGPD – fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des agents de la préfecture
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Agents
Catégories de données traitées	
	Données d'identification (dont RIO, matricule), coordonnées professionn (mail, n° de téléphone, adresse postale)

	Vie professionnelle (fonction, affectation, habilitations professionn profil métier, grade, service d'appartenance)
	Données sur les habilitations : droits d'accès aux serveurs
Catégories de destinataires	
	Service en charge du traitement
	Hiérarchie
	Ministère de l'Intérieur
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 13 : Finances, immobilier, logistique

Finalités	
Finalité 1	Délivrance des cartes achats et gestion de la dépense
Finalité 2	Gestion des habilitations CHORUS
Finalité 3	Remboursement des frais de déplacements
Finalité 4	Tenue de la liste des guides-files et serre-files
Finalité 5	Tenue du registre hygiène sécurité
Finalité 6	Tenue du registre des visi et des entreprises réalisant une prestation dans le bâtiment
Finalité 7	Suivi des contrats et ma
Finalité 8	Recensement et suivi des travaux – maintenance des appareils
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (b) et (f) du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Visiteurs
	Professionnels (Sous-traitants et ses salariés intervenant sur le bâtiment)
Catégories de	

données traitées	
	Données d'identification, coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'entreprise ; administration d'affectation/direction/fonction ; matri
	Éléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel ; RIB ; K-Bis ; attestations fiscales des entreprises).
	Données sensibles : santé (si un agent fait état dans le registre hygiène sécurité d'un problème de santé dont il est atteint)
Catégories de destinataires	
	Service interne
	Syndicats
	Comité social d'administration
	Médecin de prévention
	Prestataires
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour	Décembre 2023
------------------------------	---------------

Activité 14 : Étrangers

Finalités	
Finalité 1	Suivi des accords - titres de séjour
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
Catégories de données traitées	
	Données d'identification (dont n° AGDREF, n° OFPRA, n° PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (photocopie, passeport, visa, titre de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité titre de séjour ou passeport.
	Photo d'identité ; empreintes digitales
	Vie personnelle (date et lieu de naissance,

	nationalité, situation familiale, composition du foyer)
Catégories de destinataires	
	Service interne
	Ministère de l'Intérieur (Direction générale des étrangers en France)
	Forces de l'ordre (gendarmerie, police aux frontières, direction départementale de la sécurité publique)
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
	Selon le CESEDA
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 15 : Élections

Finalités	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués pour les élections
Finalité 2	Rémunération des personnels affectés aux travaux des élections
Finalité 3	Tenue de la liste électorale (établissement et révision)
Finalité 4	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 5	Composition des bureaux de vote
Finalité 6	Remboursement des frais de campagne
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (c) et (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »
Catégories de personnes concernées	
	Candidats et élus
	Agents

	Membres des bureaux de vote
Catégories de données traitées	
	Données d'identification (État civil, date et lieu de naissance), coordonnées personnelles et professionnelles (courriel, téléphone et adresse postale)
	Éléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de l'indemnité)
	Données de localisation (bureaux de vote ; commune du mandat exercé ; ancienne affectation et commune de désignation pour les délégués)
	NIR
	Durée des mandats ; heures travaillées
Catégories de destinataires	
	Service interne, Cabinet du Préfet
	Mairies
	Ministère de l'Intérieur (DMATES)
	Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ; routeur)
	Partis politiques
	Usagers
	Personnes concernées
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Selon textes cités

Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 16 : Coordination des politiques publiques

Finalités	
Finalité 1	Tenue et publication du Recueil des actes administratifs
Finalité 2	Suivi de la composition des commissions consultatives créées par le Préfet, permettre des contacts aisés pour les convocations, listes d'émargement, renouvellements (exemple, commission départementale d'aménagement commercial),
Finalité 3	Suivi des délégations de signature du Préfet aux membres du corps préfectoral et agents
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Membres des commissions
	Usagers
	Élus
	Professionnels

Catégories de données traitées	
	Données d'identification (potentiellement tout type de données person de catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que état civil, signature manuscrite, nom d'une société), coordonnées person et professionnelles (adresse de courriel)
	Vie professionnelle (potentiellement tout type de données person de catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que la communication par l'usager de documents justifiant son parcours professionnel pour obtenir le titre ou l'agrément souhaité (copie des diplômes). La publication d'un agrément est une catégorie d'actes publiés au RAA parmi tant d'a ; raison sociale, siège social ; grade et fonctions exercées
	Champ matériel de la délégation de signature
	Données sensibles : par ex appartenance syndicale (liste des conseillers du salarié : donnée sensible rendue publique par l'intéressé).
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Corps préfectoral
	Professionnels d'un secteur d'activité (par ex pour la commission départementale d'aménagement commercial)
	Citoyens (lecture du RAA sur internet)
	Agents d
Existenc transferts de données hors UE	
	Non

Durée conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 17 : Expertise ressources titres

Finalités	
Finalité 1	Gestion des habilitations des agents du CERT
Finalité 2	Lutte contre la fraude interne et externe
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Oui
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Usagers (dont ceux suspectés de fraude)
	Partenaires publics
Catégories de données traitées	
	Éléments d'identification (dont initiales des agents) coordonnées professionn
	Vie professionnelle (matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)
	Type de dossiers, motif des refus
	Date de la saisine du procureur

	Données relatives aux titres (type, numéro)
	Données relatives aux infractions et condamnations (antécédents judiciaires)
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements, le référent fraude départemental
	Parquet , tribunal judiciaire (pour les fraudes)
	Services de police et de gendarmerie
	Mairies
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques

Finalités	
Finalité 1	Permettre le suivi des dotations par collectivité
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Élus locaux
Catégories de données traitées	
	Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité) Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société) Données sur la vie personnelle Éléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des

	mandats électoraux, RIB)
	Éléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles
	Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.
	N° d'actes dans télé recours
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Juridictions administratives
	Élus
	Personnes qualifiées
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 1 : Politique environnementale

Finalités	
Finalité 1	Suivi des personnes exerçant la fonction de commissaire enquêteur (ex : recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
Finalité 2	Organisation des enquêtes publiques
Finalité 3	Réunion des commissions environnementales (convocations)
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
Catégories de	

données traitées	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques, justificatifs (CNI)
	Vie professionnelle (profession exercée, fonction, date de fin de fonction, nombre d'enquêtes réalisées et de formations suivies sur les deux dernières années pour le candidat à la liste des commissaires enquêteurs), pièces justificatives (documents justifiant du parcours professionnel pour obtenir le titre souhaité - copie des diplômes)
	Mandat (date de fin de fonction)
	Observations du public
	Infractions et condamnations (B2 pour la fonction de commissaire enquê
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements ; préfectures des départements limitrophes (liste des commissaires enquêteurs)
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs
	Autres services de l'État (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers
	Commissaires enquê
	Associations
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
Mesures de	

sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 2□ : Versement de subventions

Finalités	
Finalité 1	Suivi des subventions versées aux territoires / aux entreprises / aux associations
Finalité 2	Contacteur les porteurs de projets
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Responsables ou contacts au sein des structures demand
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
	Montant de la subvention
	RIB du porteur de projet

Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Direction en charge des finances (pour le versement)
	Collectivités territoriales du département
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
	5 ans à compter de la fin de l'action subventionnée
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023

Activité 21 : Habilitation des agents spéciaux d'assurance

Finalités	
Finalité 1	Tenue du répertoire des agents spéciaux et des sociétés d'assurance autorisées à proposer leurs prestations à Saint-Pierre-et-Miquelon
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
Fondements juridiques	
	Article R322-4 du code des assurances
Catégories de personnes concernées	
	Personnes physiques représentant les sociétés d'assurance
Catégories de données traitées	
	Données d'état civil et coordonnées postales et téléphoniques
	Vie professionnelle (métier exercé, fonction ou poste, autres éléments contenus sur le CV)
	Infractions et condamnations (B3)
Catégories de destinataires	
	Service interne ; les délégués du préfet
	Forces de l'ordre
	Bailleurs ou propriétaires

	Huissiers
	Personnes concernées
	Conseil départemental ; DDI
	Comité des finan (région, ddi, chambres consulaires, et participants aux réunions pour l'action cœur de ville
Existenc transferts de données hors UE	
	Non
Duré conservation prévue	
	-
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	Décembre 2023